

**Arrêté du 22 septembre 2016 portant nomination à une commission régionale de discipline
NOR : JUSC1626497A**

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu les articles L. 824-9 et R. 824-14 du code de commerce ;

Vu les propositions du président de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Lyon, en date du 14 janvier 2015 ;

Vu la proposition du président de la chambre régionale des comptes d'Auvergne Rhône-Alpes en date du 31 mars 2016 ;

Vu les propositions et avis du premier président de la cour d'appel de Lyon, en date du 20 juillet 2016 ;

ARRÊTE

Article 1

Sont nommés membres de la commission régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Lyon :

En qualité de président

Mme Maryline SALEIX, conseillère à ladite cour.

En qualité de magistrat de la chambre régionale des comptes

Mme Sandrine FAIVRE-PIERRET, première conseillère à la chambre régionale des comptes d'Auvergne Rhône-Alpes.

En qualité de membre de l'enseignement supérieur spécialisé en matière juridique, économique ou financière

M. Jean-Pierre VIENNOIS, professeur des universités à l'Université Jean Moulin – Lyon 3.

En qualité de personne qualifiée en matière juridique, économique ou financière

M. Michel THOMAS, président du tribunal de commerce de Lyon.

En qualité de membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes

Mme Martine CHABERT, commissaire aux comptes, membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Lyon.

Article 2

La sous-directrice du droit économique est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 22 septembre 2016.

Le garde des sceaux, ministre de la justice, et
par délégation,
La directrice des affaires civiles et du sceau,

C. CHAMPALAUNE